

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 3 Avril 2025**

**54x25**

### **ATTRIBUTION DE SUBVENTION** **A L'ASSOCIATION A2PV**

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- A2PV - 6 impasse des geais -13170 Les Pennes-Mirabeau - Siret : 83168599500019
- présidée par monsieur Daniel Caracci.

Dont l'objectif est la réalisation, production et diffusion de projets audiovisuels en tous genres a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux.

Le dossier de demande de subvention étant complet, le Conseil Municipal propose de lui attribuer une subvention d'un montant de 1500€

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « A2PV » pour un montant de 1500€
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :  
POUR : 25  
CONTRE : 2 – M. FUSONE - COCH  
ABSTENTION : 0

**AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ**

LE SECRÉTAIRE  
AUDREY VILLE

LE MAIRE  
MICHEL AMIEL